

Sanofi finalise l'acquisition de Kadmon

Paris – Le 9 novembre 2021 - Sanofi annonce aujourd'hui la finalisation de l'[acquisition de Kadmon Holdings, Inc.](#), une opération qui renforce la croissance et l'expansion de son portefeuille Médecine Générale.

Lors d'une réunion extraordinaire des actionnaires tenue le 5 novembre 2021, les détenteurs d'actions ordinaires de Kadmon ont voté en faveur de l'acquisition et recevront 9,50 dollars par action en numéraire, ce qui valorise l'opération à environ 1,9 milliard de dollars (sur une base entièrement diluée).

Sanofi a finalisé l'acquisition de Kadmon en procédant à la fusion de sa filiale intégralement détenue avec et dans Kadmon, conformément à l'article 251 de la *General Corporation Law* de l'État du Delaware. Kadmon subsiste et devient une filiale indirecte intégralement détenue par Sanofi.

À partir du 9 novembre 2021, les actions ordinaires de Kadmon cesseront d'être négociées sur le marché boursier NASDAQ (*Global Select Stock Market*).

Le conseiller financier exclusif de Sanofi est Centerview Partners et son conseil juridique Weil, Gotshal & Manges LLP. Les conseillers financiers exclusifs de Kadmon sont Cantor Fitzgerald & Co. et Moelis & Company LLC et son conseiller juridique DLA Piper LLP (États-Unis). Le conseiller capital markets de la direction de Kadmon est H.C. Wainwright & Co. LLC.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Relations médias

Sally Bain

Tél. : +1 (781) 264-1091

Sally.Bain@sanofi.com

Lisa Zobel

Tél. : +1 (908) 967-4605

lisa.zobel@sanofi.com

Relations Investisseurs – Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delépine
Nathalie Pham

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Numéro principal Relations Investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45

investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995, telle que modifiée. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques et peuvent comprendre des déclarations comprenant des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « sera », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que les directions de Sanofi et de Kadmon estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi et de Kadmon, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les risques liés au succès de l'intégration de Sanofi et de Kadmon, le risque que l'intégration ne soit pas réussie, qu'elle soit plus difficile, chronophage ou coûteuse qu'attendu, ou que les bénéfices attendus de l'acquisition ne se réalisent pas, les risques liés aux opportunités futures et aux projet de la société acquise, y compris les incertitudes liés à sa performance financière et à ses résultats et la possibilité que si les avantages anticipés de la transaction ne se réalisent pas dans les délais attendus ou ne sont pas conformes à ceux anticipés par les analystes et les investisseurs, le cours de bourse de Sanofi pourrait baisser, ainsi que les autres risques relatifs à l'activité respective de Sanofi et Kadmon, y compris leur capacité à accroître le chiffres d'affaires et les revenus des produits existants et à développer, commercialiser ou mettre sur le marché de nouveaux produits, la concurrence, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement y compris les futures données cliniques et analyses, les obligations réglementaires et la supervision des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, notamment leurs décisions concernant l'approbation ou non, et à quelle date, de la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour un produit-candidat, ainsi que les décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial dudit produit-candidat, le fait que les produits-candidats s'ils sont approuvés n'obtiennent pas de succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives et (ou) à obtenir les approbations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle de Sanofi et de Kadmon, les contentieux en cours et futurs et leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi et Kadmon, leurs clients, fournisseurs et partenaires respectifs et leur situation financière, ainsi que sur leurs employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi et Kadmon. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que Sanofi et Kadmon ignorent pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Bien que la liste des facteurs présentés ici soit représentative, elle ne peut être considérée comme faisant état de tous les risques possibles, incertitudes et hypothèses qui pourraient avoir un effet significativement défavorable sur la situation financière ou le résultat opérationnel de Sanofi. Ces facteurs de risques devraient être lus conjointement avec ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »), de même que dans les derniers rapports sur Form 8-K, les rapports trimestriels sur Form 10-Q et les rapports annuels sur Form 10- que Kadmon a déposés auprès de la SEC. Les

déclarations prospectives sont valables à la date des présentes et ni Sanofi ni Kadmon ne s'engagent à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sous réserve de la réglementation applicable.